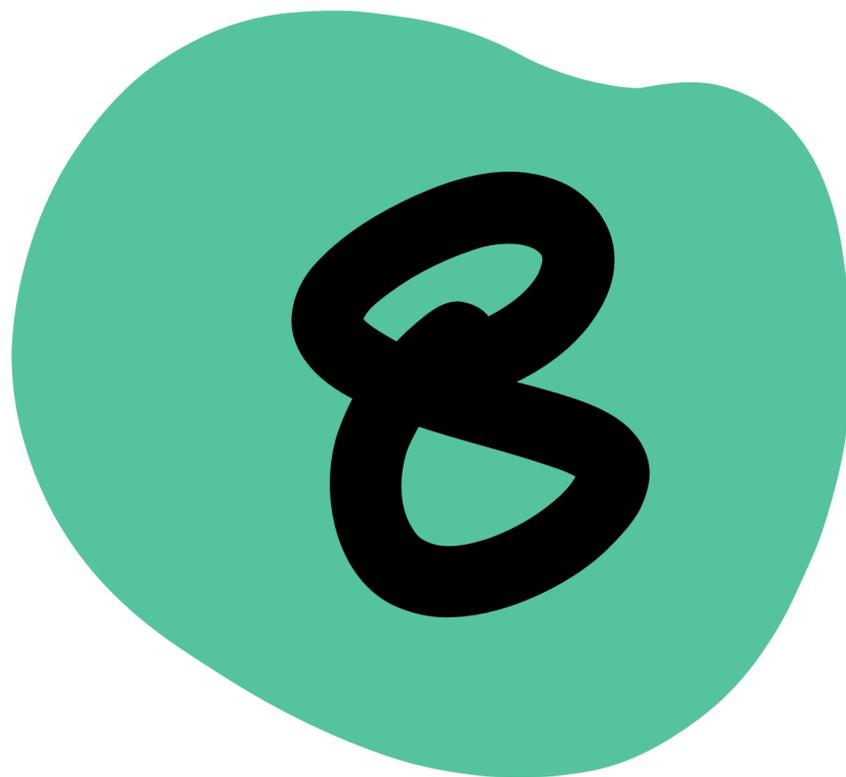


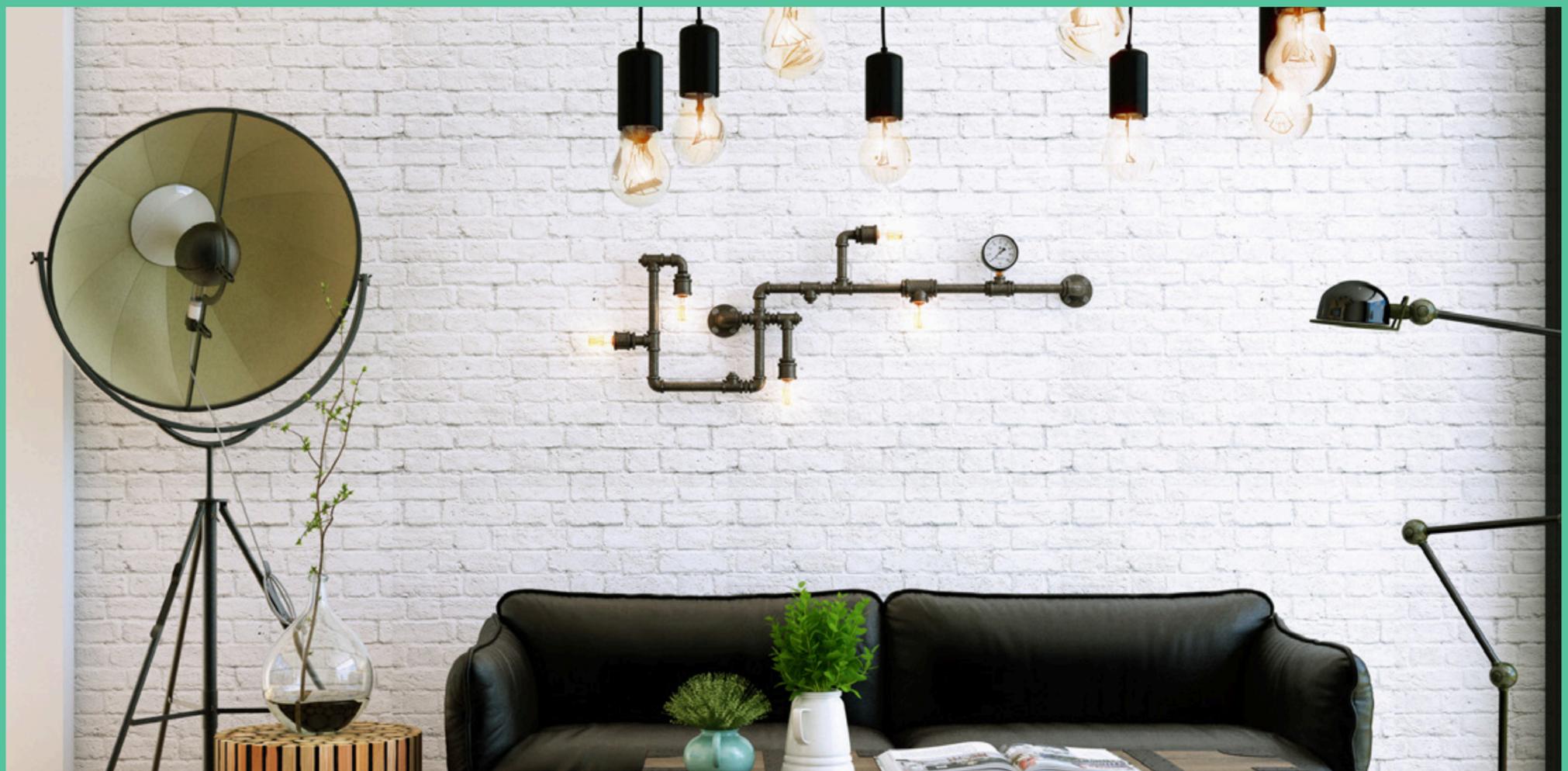


e-COMPROMIS

MON COMPROMIS DE VENTE EN LIGNE



Les plus à Savoir!



- ✓ **Si la vente comprend du mobilier**, vous aurez la possibilité de l'intégrer via votre espace en y indiquant **le type de mobilier, sa marque et son prix.**
- ✓ **Dans le cas où le bien n'est pas la résidence principale**, votre notaire aura besoin pour le calcul de la plus-value de **la copie** des factures des travaux réalisés dans le bien vendu, ainsi qu'un **récapitulatif** des dites factures.